

SPF FINANCES - Administration Générale de la Documentation Patrimoniale - Mesures et Evaluations
DEMANDE D'EXTRAITS DE LA DOCUMENTATION PATRIMONIALE

Numéro de dossier (réservé à l'Administration):

Veuillez compléter la demande lisiblement en lettres capitales et cocher les cases correspondant à votre choix.

DEMANDEUR

Agissant

- pour compte propre
- pour compte de¹, représenté par²:

- Personne physique Numéro national³:
- Personne morale Numéro d'entreprise (obligatoire):
- Notaire Numéro CRT (obligatoire):

- Nom:
- Prénom:
- Rue, N°, bte:
- Code postal, commune:
- Pays:
- Tel., GSM:
- Fax:
- E-mail:

Vos références:

Motivation de la demande⁴:

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Passation d'un acte authentique | <input type="checkbox"/> Urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Acquisition d'un immeuble avec réduction des droits d'enregistrement | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Restitution partielle des droits d'enregistrement | <input type="checkbox"/> Identité du(es) propriétaire(s) actuel(s) |
| <input type="checkbox"/> Cession de bâtiments neufs sous régime TVA | <input type="checkbox"/> Saisie de biens immeubles |
| <input type="checkbox"/> Vérification d'un acte d'un prédécesseur | <input type="checkbox"/> Traitement des successions |
| <input type="checkbox"/> Autres – à préciser: | <input type="checkbox"/> Usage privé |

INFORMATIONS PATRIMONIALES DEMANDÉE⁵

Données du propriétaire:

- parcelle(s) par propriétaire (*matrice cadastrale*)
- des copropriétaires dans un immeuble à appartements
- des parcelles demandées
- des parcelles tenantes et aboutissantes
- des parcelles situées dans un rayon de mètres

Plan (*L'administration choisit l'échelle et le format le plus approprié en fonction de(s) la(les) parcelle(s) demandée(s)*):

- extrait du plan parcellaire cadastral
- extrait du plan parcellaire cadastral avec démarcation des parcelles tenantes et aboutissantes
- extrait du plan parcellaire cadastral avec démarcation des parcelles situées dans un rayon de mètres

Autres:

- fiche d'expertise (*à demander uniquement par le propriétaire lui-même ou son mandataire, dans le cadre de la loi du 11 avril 1994 relative à la publicité de l'administration*)
- croquis 207 (*à préciser*):
- divers (*à préciser*):

CONCERNANT LE(S) BIEN(S) IMMEUBLE(S) SUIVANT(S):

Commune, division, section, numéro parcellaire:.....
.....
.....

Adresse ou situation:
.....

Données du propriétaire:
.....

Informations complémentaires (p.ex.: nature du bien immeuble, numéro d'entreprise,...):
.....
.....

Croquis de situation joint? oui non

MODALITÉ DE DELIVRANCE

Adresse de livraison (si différente de l'adresse du demandeur):
.....
.....

Langue (*les extraits sont toujours délivrés dans la langue (ou une des langues) de la commune où se situe le bien⁶*):

F N A

Nombre d'exemplaires souhaités:

Mode de paiement:

- Cash, Bancontact (si disponible) au guichet
- Versement avant la délivrance de l'extrait
- Compte courant⁷ Numéro de client:

Délivrance via: Guichet BPost Fax⁷ E-mail⁷

Le demandeur déclare explicitement que les données demandées ne seront pas utilisées à des fins contraires avec la loi relative à la protection de la vie privée (8 décembre 1992).

Date :

Signature:

¹ En vertu d'un mandat légal, judiciaire ou conventionnel. Mentionner les informations demandées.

² Indiquer votre nom et prénom, pour permettre l'envoi des extraits à votre attention.

³ La communication du Numéro national facilite le traitement de la demande par notre Administration. Les non-résidents joignent une copie d'un document d'identification.

⁴ Un extrait ne peut être utilisé que pour un seul motif. Par conséquent, il sera délivré un extrait par motivation. La motivation sera indiquée sur l'extrait.

⁵ Les extraits sont toujours délivrés au 1er janvier du dernier exercice d'imposition disponible, selon les règles et contre paiement des montants prévus dans l'AR du 20 septembre 2002, prorogé par l'AR du 28 décembre 2006.

⁶ La loi du 18 juillet 1966 coordonne les lois sur l'utilisation des langues dans les administrations (Région de Bruxelles Capitale ou communes à facilités).

⁷ Uniquement si vous disposez d'un compte courant au sein du service où la demande est introduite.